

**COMMISSION ELECTORALE FEDERALE
PROCES-VERBAL N°3 du 25 septembre 2020**

SAISON 2020/2021

Présents :

Jean-Jacques DECORDE, Président, Serge CORVISIER, Michel ERINTCHEK,

Excusés :

Tatiana VASSINE, Jean-Pierre GAUYAU

Assistent :

Sylvie PROUVE, Laurie FELIX

Les membres de la Commission Electorale Fédérale (ci-après la « CEF ») se sont réunis au siège de la Fédération Française de Volley le 25 septembre 2020 à partir de 15h00.

I – ASSEMBLEE GENERALE DU 26 SEPTEMBRE 2020

La Commission Electorale Fédérale a constaté que de nombreux délégués étaient empêchés de participer à l'assemblée générale du 26 septembre 2020 du fait de la situation sanitaire dangereuse liée à l'épidémie de la COVID-19, cela mettant en péril le respect du quorum.

Cette circonstance exceptionnelle amène la Commission Electorale Fédérale à proposer l'application des dérogations prévues dans le Loi.

Ainsi, en application du Décret n°2020-896 du 22 juillet 2020 et afin de permettre à un maximum de délégués régionaux de participer pleinement à l'assemblée générale en étant comptabilisés dans le quorum, la Commission Electorale Fédérale propose que les délégués régionaux présents par visioconférence (à l'exception de ceux fournissant un pouvoir) puisse exprimer leurs votes par SMS.

Ces votes s'effectueront par SMS auprès de la Commission Electorale Fédérale après que celle-ci ait vérifiée l'identité des délégués votant (envoi également par SMS d'une pièce d'identité avec photo).

Le justificatif d'identité et le numéro de téléphone permettant le vote est le suivant :
06.30.08.43.18.

La Commission Electorale Fédérale se chargera de comptabiliser ces votes en séance et les additionnera à ceux exprimés par les délégués physiquement présents.

En revanche, pour l'élection du Conseil de Surveillances, seuls pourront voter les délégués régionaux physiquement présent, cela en raison du caractère nominatif de ces élections (vote à bulletin secret).

[...]

**Le Président de la CEF
Jean-Jacques DECORDE**

**La secrétaire de séance
Sylvie PROUVÉ**

Présenté au Conseil d'Administration du 02/11/2020
Date de diffusion : 02/10/2020
Auteur : Jean Jacques DECORDE